



MAIRIE

69870 POULE -LES ÉCHARMEAUX

Tél : 04.74.03.64.48- Fax : 04 74 03 68 71

**CONSEIL DU 24 AVRIL 2015 à 20 h 30**

**Présents : BÉROUJON JB, CARRET M, CHAMPALE A, CODELLO R, COULEUR J, DESMONCEAUX JM, FIMBEL A, FLÈCHE C, MÉLINAND F, PETIT I, PINTO L, TRONCY JM, VIGNE M.**

**Absents excusés : HOFFMANN V (pouvoir à JM. TRONCY), LABROSSE B (pouvoir à F.MELINAND)**

**Retard excusé : FLÈCHE C.**

**Secrétaire de séance : COULEUR J.**

**APPROBATION COMPTE RENDU CONSEIL PRÉCÉDENT DU 27 MARS 2015.**

**Délibérations :**

- **Remplacement conseiller** : suite à la démission de JL. Desseigne, B. Labrosse, suivante sur la liste, devient conseillère municipale. Il convient de revoir la composition des commissions suivantes : bâtiments, patrimoine et urbanisme ; vie associative, sport ; bourg, hameaux et quartiers ; DSP (en tant que suppléant) ; représentant au SRDC (en tant que suppléant) ; délégué élections sénatoriales. Il est demandé d'entériner la participation de Bernadette Labrosse à ces différentes commissions et instances, proposition acceptée par **vote à main levée** à l'unanimité (14 voix).  
Il est demandé de voter pour désigner, parmi les membres de la commission bourg, hameaux et quartiers, la personne qui sera référente. J.Couleur se propose, accepté par **vote à main levée** à l'unanimité (14 voix).
- **Remboursement des frais de déplacement des agents communaux** : dans le cadre de l'exercice de leurs missions, les agents communaux sont amenés à se déplacer (réunions, formations...), ce qui engendre des frais que la collectivité doit prendre en charge. Mme le Maire demande de fixer les modalités de prise en charge de ces frais de déplacement (transport et séjour) des agents communaux. Proposition acceptée par **vote à main levée** à l'unanimité (14 voix).
- **Bail M. Lathuillère** : M. Lathuillère demande que l'on revoie son bail car, pour des raisons de réorganisation de son activité, il laisserait le magasin et les pièces annexes et poursuivrait son activité de traiteur. Mme le Maire propose que le loyer soit désormais fixé à 500 € HT (loyer actuel : 629, 45 € HT) et de l'autoriser à signer tous les actes et documents relatifs à ce dossier. Proposition acceptée par **vote à main levée** à l'unanimité (14 voix). Arrivée de C.Flèche.
- **Désignation membres CCAB** : les statuts du CCAB, auquel la commune vient d'adhérer, indiquent pour chaque commune que le Maire (ou son représentant) ainsi qu'un autre conseiller deviennent membres de droit du conseil d'administration. Il convient de désigner ces deux membres. Anne Fimbel, pour représenter le Maire, et Colette Flèche se proposent : accepté par **vote à main levée** à l'unanimité (15 voix).

**Questions diverses :**

- **Assainissement collectif** : la COR lissera la redevance assainissement collectif sur dix ans pour arriver à un taux commun de 2,973.
- **Ravalements de façades** : modifications des aides aux ravalements de façades par la COR. Dossiers en mairie.
- **Déchets** : fin du ramassage en porte à porte. Environ quarante-quatre points de collecte ont été définis.
- **CCAB** : signatures des chartes de partenariat le 29 avril à 18 H 30 en mairie de Belleville. Conseil d'administration suivi de l'assemblée générale le 10 juin à 19 H à Beaujeu.

**PROCHAIN CONSEIL : vendredi 22 mai à 20 H 30**